

TRÉMEHEUC

n°12 - octobre 2015

Votre lettre d'information est de retour, après une période estivale, le Conseil Municipal vous fait un petit récit des semaines écoulées.

Le comité des fêtes « TREM ASSO », a brillamment organisé le dimanche 16 août un concert en faveur de l'association « un rêve un sourire ».

Différents artistes se sont produits sur scène à savoir : le Groupe TOAST, The Funky Raccons et Anne-Laure BOLIVARD et la vedette du jour n'était que Michael JONES.

Pour cette manifestation artistique le public a répondu présent, et pour cette première édition les gens sont venus de très loin, pour un moment de musique, de partage, de générosité et de convivialité.

Cette journée fut pour notre petite commune un challenge, une rencontre avec le monde de la musique et de passionné et plus particulièrement avec des personnes qui aiment s'investir, se mobiliser dans une société d'aujourd'hui en recherche de valeur.

Sans la participation des habitants de TRÉMEHEUC, les bénévoles, « UN REVE UN SOURIRE », les sponsors, Trem'asso et le Conseil Municipal, cette journée n'aurait

Repas des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Trémeheuc organise le repas des aînés.

Tous les Trémeheucis et Trémeheucis de 65 ans et plus sont invités gratuitement à ce repas qui se tiendra le **11 novembre** dans la salle des fêtes de la commune.

Inscriptions

Les personnes souhaitant participer au repas sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie en appelant au **02.99.73.22.26** avant le **30 octobre 2015**.

pas pu avoir le succès, la réussite... que l'on connaît. Pour toute cette énergie et le temps passé à l'organisation de cet événement :

Un grand Merci à tous pour le soutien Nous avons démontré ensemble la preuve de l'importance de notre petite commune au sein de la Bretagne Romantique.

Le résultat de cette journée permettra à l'association « un rêve un sourire » de réaliser des projets pour que des enfants malades et handicapés aient des souvenirs et des rêves pleins la tête et que cela contribue à l'espoir de jour meilleur.

Grâce à vous Enzo a réalisé son rêve et a rencontré son idole « Mimi Mathy »



Coordonnées

✉ 4 rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30
Le vendredi:
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle des fêtes

170 € la journée
253 € avec le lendemain
Chauffage : 36 € la journée
57 € les deux jours

Menu du 11 novembre

Potage de légumes
Vol au vent financier
Noix de veau à la crème et
Champignons
Gratin dauphinois
Tomate provençale
Salade fromage
Café gourmand

Prix 26.50 €

Remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2015

Dimanche 27 septembre a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries 2015 dans la salle de la mairie de Trémeheuc.

Le 1er prix a été attribué à Madame Victorine Tiercelin, le 2ème à Madame Evelyne Courtais, le 3ème à Monsieur Michel Nivolle.

Félicitations aux 19 participants !



Eclairage abris bus

L'éclairage avec panneau solaire de l'arrêt de bus de « La Garenne » est en essai.

Si cette expérience est concluante, le procédé sera donc installé sur les 3 autres abris bus.

Il est demandé aux parents de ne pas hésiter à soumettre leurs observations ou suggestions en mairie ou sur le site internet.

Travaux en cours de réalisations ou effectués

Curage des fossés sur la Gautrais, La Rougerais, La Villorien, La Cochardière, La Retardais et La Bellenais.

Panneau 50 km sur La Galerie (attention au contrôle de gendarmerie).

Pose des barrières dans les chemins des éoliennes afin de faciliter le passage des personnes, des secours et de l'entretien par la communauté de communes.

Ouverture du bar par TREM'ASSO

Pour la coupe du monde de Rugby, les membres du comité des fêtes vous invitent à les rejoindre le 3 - 4 et 11 octobre à partir de 17 h 45 (restauration sur place).

En bref

Lutte contre le frelon asiatique

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge, pour l'année 2015, le coût d'une intervention nécessaire à la destruction d'un nid de frelons asiatiques sur tout le territoire de la commune.



Rappel par ERDF des règles d'élagage d'arbres proches des lignes électriques

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre (arrêté interministériel du 17 mai 2001). Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute des câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.



Agenda

7 et 21 octobre

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes).

Conseil municipal

9 octobre à 20 H

Manifestations fin d'année

Marché de Noël le 13 décembre et le réveillon de la St Sylvestre (plus d'informations dans la prochaine lettre).